

L'OPAH se poursuit !

Les résultats très encourageants de l'OPAH du Nord Ouest du Pays d'Eprenay, réalisée depuis 2013, ont poussé les communautés de communes à prolonger, de deux ans, cette action sur le territoire.

Des aides exceptionnelles pour rénover les logements

Qu'est-ce qu'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ?

Elle a été prolongée pour vous garantir des **aides financières exceptionnelles** et un accompagnement gratuit et personnalisé pour la réalisation de travaux d'amélioration de votre logement.

Qui peut bénéficier de l'OPAH ?

Il faut être :

- **propriétaire** de son logement
- ou posséder un **logement à vocation locative**

Quels travaux peuvent être financés ?

- les **travaux d'économie d'énergie** (chauffage, isolation, VMC ...)
- les travaux pour favoriser le **maintien à domicile** (remplacement d'une baignoire par une douche, ...)
- les travaux qui permettent de remettre en état un logement dégradé, voire insalubre

N'HESITEZ PLUS, C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS TRAVAUX

Notre partenaire à contacter :

CoMAL.SOLiHA.
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT **51**

16 Bd Hippolyte Faure
CHALONS EN CHAMPAGNE
03.26.64.13.93
comal@comalsoliha51.fr



Logement rénové dans le cadre de l'O.P.A.H.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Pour bénéficier d'aides financières, renseignez-vous gratuitement auprès du :



N° Vert 0 800 77 29 30

Les prochaines permanences : le 1^{er} mardi de chaque mois, de 13h30 à 15h, à la communauté de communes de DORMANS :
1^{er} septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre 2015

